

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



Adelkys Bauza de la Iglesia

Mai 2019

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



- o La collaboration entre les États d'origine et d'accueil constitue un pilier sur lequel le service d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles a été construit au sein du Secrétariat à l'adoption internationale (SAI)



# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



Quelques questions dérivées de la pratique :

- Comment donner suite à une demande de recherche des origines et de retrouvailles si l'un des États impliqués ne reconnaît pas ce droit ou bien s'il n'est pas prévu dans sa législation?
- Quelle procédure mettre en place entre les pays dans lesquels il y a eu des adoptions dans le passé mais, dans le moment présent, il n'y a pas de collaboration actuelle en matière d'adoption?
- Quelles stratégies doivent être mises en place afin de garantir le soutien et l'accompagnement nécessaires aux parties impliquées dans le processus de recherche et de retrouvailles, en sachant qu'il existe des disparités entre les États?

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



Défis associés à la pratique:

- D'ordre diplomatique
- D'harmonisation des procédures entre les autorités impliquées
- Associés à la modulation de l'intervention clinique auprès du demandeur selon la réponse ou l'absence de réponse de la part de l'État interpellé

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



Tel qu'il a été souligné par Service Social international (SSI), la question de la recherche des origines doit rapidement faire l'objet de discussions entre pays d'accueil et d'origine, afin de dégager les moyens qui permettront de répondre au nombre croissant de questions/situations délicates qu'elle est susceptible de soulever chez les adoptés devenus adultes.

*(Manifeste pour une éthique de l'adoption internationale. Service Social International Centre International de Référence pour les Droits de l'enfant privé de famille. Genève. 2015)*

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



Nous souhaitons partager les résultats associés au traitement par le SAI et l'Instituto Colombiano de Bienestar Familiar (ICBF) d'une demande d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles internationales.

Nous analyserons les enjeux en lien avec la collaboration internationale.

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines

## Présentation du cas



### Renseignements généraux:

- Jeune adulte de 23 ans
- Né en Colombie
- Adopté par une famille québécoise à l'âge de 8 ans avec sa sœur biologique âgée de 9 ans à l'époque
- Il connaît son nom d'origine ainsi que le nom et prénom de sa mère d'origine, informations qui lui avaient été transmises par sa famille adoptive
- Le père d'origine est décédé

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



## Présentation du cas

Objectif de la demande:

Il souhaitait obtenir ses antécédents sociobiologiques et les renseignements permettant d'entrer en contact avec sa mère d'origine et éventuellement avec sa fratrie, s'il y a lieu.

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



## Présentation du cas

### Étapes du traitement du dossier

- Confection du Sommaire des antécédents sociobiologiques à partir du dossier d'adoption conservé par le SAI

### Exemples des documents consultés:

- rapport de présentation du programme de protection à la famille biologique
- rapport médical de l'enfant
- déclaration d'abandon contenant de manière détaillée les interventions auprès de la famille durant une période de 3 ans, période où les enfants bénéficiaient des services de protection à l'enfance

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



## Présentation du cas

### Étapes du traitement du dossier

- Confection du Sommaire des antécédents sociobiologiques:
  - contient des informations factuelles relatives à la période entre la naissance et l'adoption
  - compilation de toute l'information et des documents qui favoriseront postérieurement la recherche.

Exemple : certificat de naissance avant l'adoption, jugement d'adoption rendu dans le pays d'origine.

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



## Présentation du cas

### Étapes du traitement du dossier

- Confection du Sommaire des antécédents sociobiologiques

*Nous soulignons l'importance de bien documenter le dossier d'adoption, tant de la part l'État d'origine que de l'organisme agréé impliqué, en vue d'une éventuelle demande de recherche des origines dans l'avenir.*

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



## Présentation du cas

### Étapes du traitement du dossier

- Recherche et localisation de la mère d'origine:
  - en fonction des besoins exprimés par la personne adoptée
  - besoin d'obtenir le consentement de la mère d'origine
  - transmission de la demande au pays d'origine

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



## Présentation du cas

### Étapes du traitement du dossier

- Recherche et localisation de la mère d'origine:
  - la communication s'établit entre les représentants des autorités en adoption internationale
  - c'est le représentant de l'Autorité du territoire sur lequel se trouve la personne concernée qui communique avec elle
  - la collaboration est à la fois clinique et administrative

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



## Présentation du cas

### Étapes du traitement du dossier

- Recherche et localisation de la mère d'origine:
  - une nouvelle situation s'est produite: la personne adoptée est entrée en contact avec la « mère d'origine » via Facebook
  - besoin des ajustements de la part des autorités impliquées
  - état de confusion et de doute chez la personne adoptée
  - la mère biologique présumée se trouve dans un autre pays
  - écart culturel et différences linguistiques

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



## Présentation du cas

### Étapes du traitement du dossier

- Recherche et localisation de la mère d'origine:
  - la validation de l'identité
  - la capacité de l'État responsable pour vérifier les informations
  - la construction d'une stratégie commune entre les autorités

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



## Présentation du cas

Étapes du traitement du dossier

o Les retrouvailles:

- le soutien et l'accompagnement des parties impliquées

# La collaboration internationale en matière de recherche des origines



## Quelques pistes d'amélioration:

- o l'ouverture aux solutions créatives
- o la flexibilité de la part des professionnels qui prennent en charge la demande mais aussi de l'autorité étatique
- o la création d'espaces propices à l'échange et à la compréhension de la réalité particulière de chaque État afin de créer ou bien renforcer les liens de collaboration



Merci